

Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

LES SALARIÉS RÉSIDENT DE PLUS EN PLUS EN DEHORS DES PÔLES D'EMPLOI

Depuis 1999, les salariés du Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle sont de plus en plus mobiles. Ils résident davantage en périphérie de Belfort et à l'ouest de l'Aire urbaine. L'emploi se concentre toujours plus sur Belfort, Sochaux et Montbéliard. Les distances parcourues pour se rendre au travail restent relativement courtes. En effet, la moitié des salariés qui quittent leur commune parcourent moins de neuf kilomètres. Les hommes sont plus mobiles que les femmes. Les ouvriers sont les plus nombreux à travailler en dehors de leur commune de résidence. Mais, les cadres parcourent des distances plus longues quand ils ne travaillent pas dans leur commune de résidence.



La mobilité augmente dans le Pays de l'Aire urbaine ⁽¹⁾ de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle dans un contexte de stagnation de l'emploi. Fin 2004, parmi les 106 000 salariés qui y résident, 77%

quittent leur commune de résidence pour aller travailler. Ils étaient 72% en 1999. Les salariés les plus mobiles résident dans les communes de l'ouest de l'Aire urbaine. En effet, dans les communautés

de communes (CC) du Pays d'Héricourt (hors Héricourt), de la vallée du Rupt et des Trois Cantons, 93% des salariés quittent leur commune pour travailler. Une minorité (10%) de salariés occupe un emploi à l'extérieur de l'Aire urbaine. Depuis 1999, ils sont cependant de plus en plus nom-

Des départs vers le Haut Rhin et des arrivées de Haute-Saône
Répartition par département des navettes au départ et à destination du Pays de l'Aire urbaine

Département	Origine des actifs entrants dans l'Aire urbaine		Destination des actifs sortants de l'Aire urbaine	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Haute-Saône (hors Aire urbaine)	5 400	39	1 200	12
Doubs (hors Aire urbaine)	4 200	30	1 800	18
Haut-Rhin	1 900	14	3 800	37
Autres départements	2 400	17	3 400	33
Ensemble	13 900	100	10 200	100

Source : INSEE (DADS 2004, FGE 2004)

1) Au sens de l'INSEE, il existe deux aires urbaines distinctes dans le Nord-est de la Franche-Comté : l'une à Belfort et l'autre à Montbéliard.

Les enjeux de l'étude

Dans l'attente de la diffusion complète des résultats du recensement, les agences d'urbanisme ont sollicité l'INSEE pour exploiter les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), dans le cadre d'un travail collaboratif. Les DADS recèlent en effet de très nombreuses informations sur les salariés : âge, sexe, qualification, lieu de travail et de résidence... Autant de données particulièrement précieuses pour préciser certaines dynamiques à l'œuvre dans le « Pays de l'Aire urbaine » (*) depuis 1999, date du dernier recensement.

Le « Pays de l'Aire urbaine » et « Métropole Rhin-Rhône » sont progressivement en voie d'intégration. Chaque jour, pour aller travailler, des salariés toujours plus nombreux quittent une aire urbaine de Métropole Rhin-Rhône ou se déplacent entre les communes du Pays de l'Aire urbaine. Le constat est encourageant. L'interconnexion des espaces urbains construit la ville et favorise le développement économique. Dans la course à la compétitivité et à l'attractivité, l'avantage va aux grandes métropoles : elles seules sont capables d'attirer hommes et entreprises par un vaste marché du travail, des aménités et autres emplois hautement qualifiés.

Le TGV compte parmi les instruments privilégiés de ce lent processus de métropolisation. L'imbrication des espaces aux différentes échelles trouve un symbole fort dans le franchissement récent de l'autoroute A36 par le viaduc de la LGV, au cœur même de l'Aire urbaine et à proximité immédiate de la future gare TGV de Belfort-Montbéliard. Une nouvelle offre de mobilité devrait permettre de se déplacer sur une demi-journée entre toutes les villes de « Métropole Rhin-Rhône ». Cette offre profiterait d'abord aux hautes qualifications : ce sont en effet les cadres, professions supérieures et intermédiaires qui sont les plus mobiles ou parcourent les distances les plus longues. Ce sont elles qui vont « faire » la ville.

À l'échelle de l'Aire urbaine, l'étude de l'INSEE éclaire finement les comportements de mobilité. Elle révèle par exemple l'existence de choix résidentiels différenciés pour les salariés de Belfort et de Montbéliard : le plus grand nombre d'emplois offerts par les pôles de Montbéliard et Sochaux explique que davantage de non résidents - notamment belfortains - y travaillent. En 2004, 14% des Belfortains vont travailler à Montbéliard, 9% des Montbéliardais vont travailler à Belfort. Cette complémentarité, profitable aux deux territoires, ne doit pas masquer une certaine atonie du marché du travail. Elle doit également inciter le Pays de Montbéliard à poursuivre ses efforts en matière d'attractivité résidentielle, notamment par une politique de l'habitat dynamique et ciblée.

Globalement pourtant, l'attractivité de l'Aire urbaine se renforce. Le nombre de résidents de l'Aire urbaine travaillant à l'extérieur augmente, comme celui des résidents extérieurs à l'Aire urbaine venant y travailler.

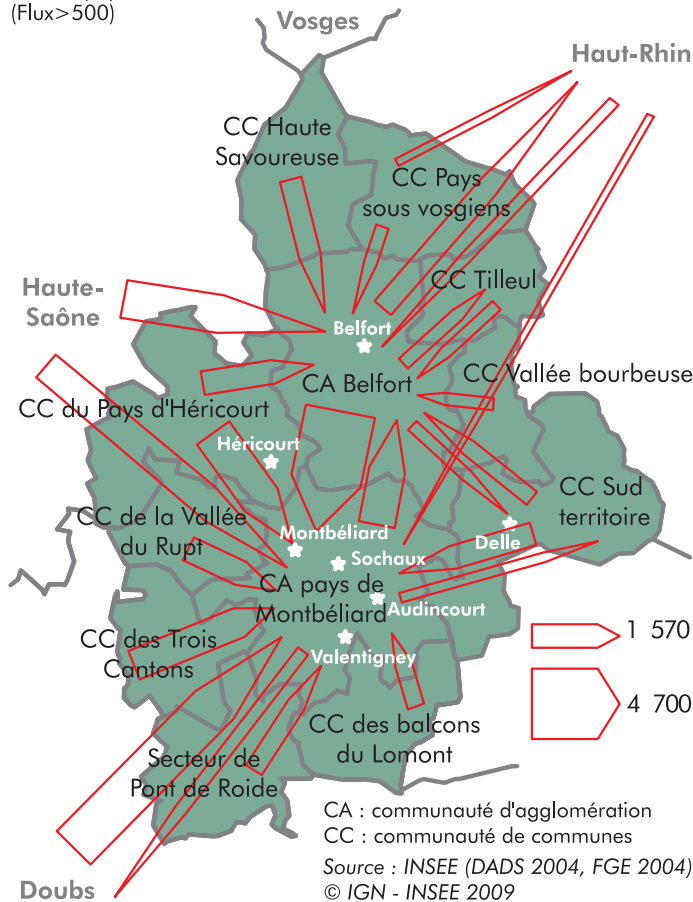
Ces tendances encourageantes ne sauraient réduire l'ampleur des défis à relever. Ainsi, les effets du TGV ne joueront à plein qu'en connectant efficacement les gares périphériques aux villes-centres, aux quartiers des gares historiques et à l'ensemble des agglomérations. L'accélération des sorties des secteurs Sud et Sud-est du territoire démontrent le besoin d'articulation des espaces périphériques aux villes-centres par des solutions adaptées. Contrepartie de l'extension urbaine, l'étude rappelle que la périurbanisation s'accélère et avec elle la nécessité de penser la construction de territoires durables : autour de nouvelles solutions de mobilité, mais surtout autour d'un subtil équilibre entre structuration des espaces périurbains et densification des villes-centres. La cartographie des déplacements domicile-travail nous renseigne enfin sur la typologie des espaces, selon qu'ils soient à vivre ou à produire, peuplés par certaines professions ou par d'autres : la mixité des catégories sociales reste aussi un enjeu fort de la construction harmonieuse de l'Aire urbaine.

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

(*) Dénommé Aire urbaine dans la suite. Au sens de l'INSEE, il existe deux aires urbaines distinctes dans le Nord-est de la Franche-Comté : l'une à Belfort, l'autre à Montbéliard.

86% des flux vers les communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard

Déplacements domicile travail pour les salariés en 2004 dans le pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle (Flux > 500)



breux, leur part augmentant de quatre points. Les flux les plus importants se font en direction du Haut-Rhin, plus particulièrement vers l'agglomération mulhousienne. Il y a toutefois au total plus d'entrants que de sortants. Ainsi, 13 900 salariés en-

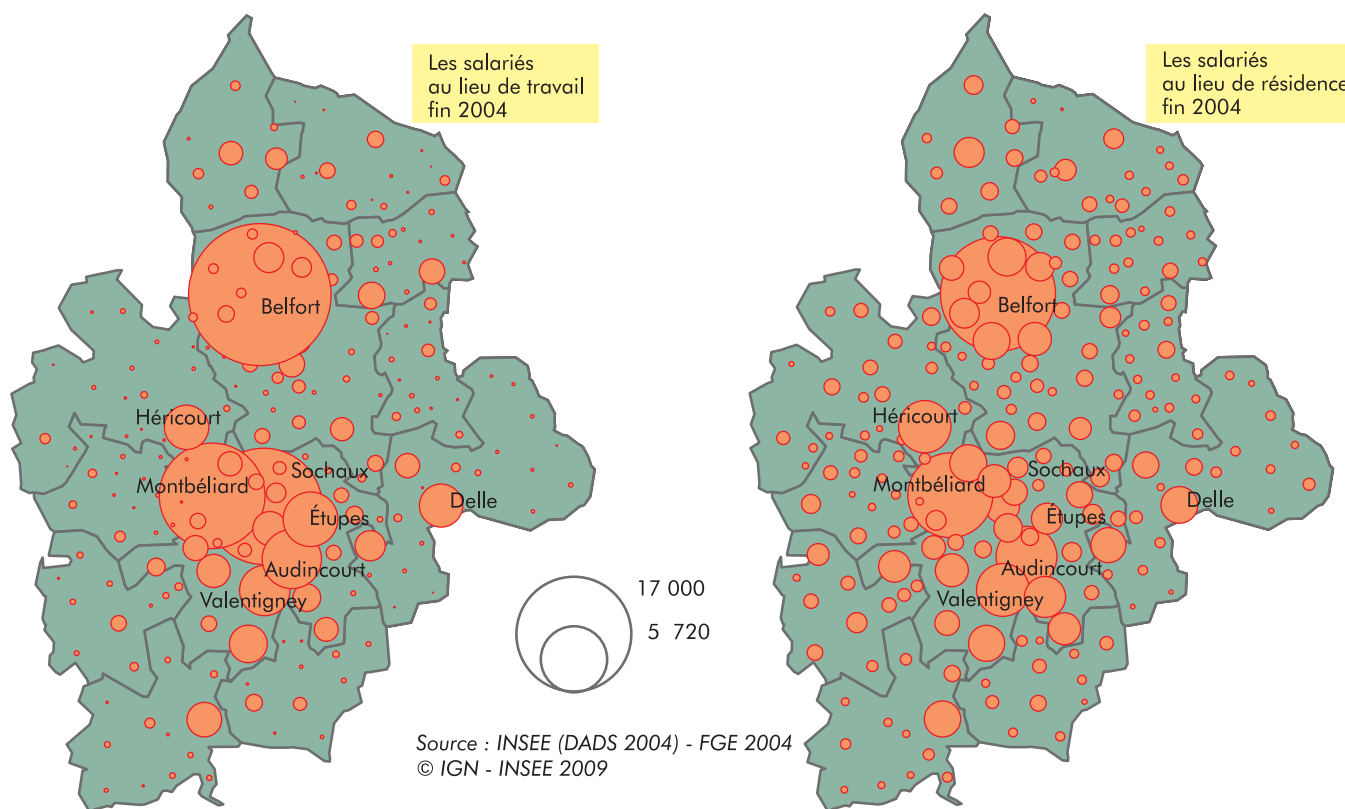
trent dans l'Aire urbaine pour travailler. Ils occupent 13% des emplois contre 10% en 1999. Sept arrivées sur dix sont le fait de salariés de la région, résidant en Haute-Saône ou dans le Doubs.

L'augmentation de la mobilité depuis 1999 résulte de deux évolutions : les emplois sont de plus en plus concentrés, tandis que l'habitat se disperse. Fin 2004, sur les 110 000 emplois salariés de l'Aire urbaine, 26 400 sont situés à Belfort,

17 700 à Sochaux et 14 500 à Montbéliard. Ces trois pôles concentrent 55% des emplois (hors fonction publique d'État) contre 50% en 1999. Les salariés, quant à eux, résident davantage en

Forte concentration des emplois à Belfort, Sochaux et Montbéliard

Un emploi concentré mais un habitat dispersé



périphérie de Belfort et dans les communautés de communes de l'ouest de l'Aire urbaine.

Les flux quotidiens à destination de Belfort s'intensifient. Entre 1999 et 2004, la part

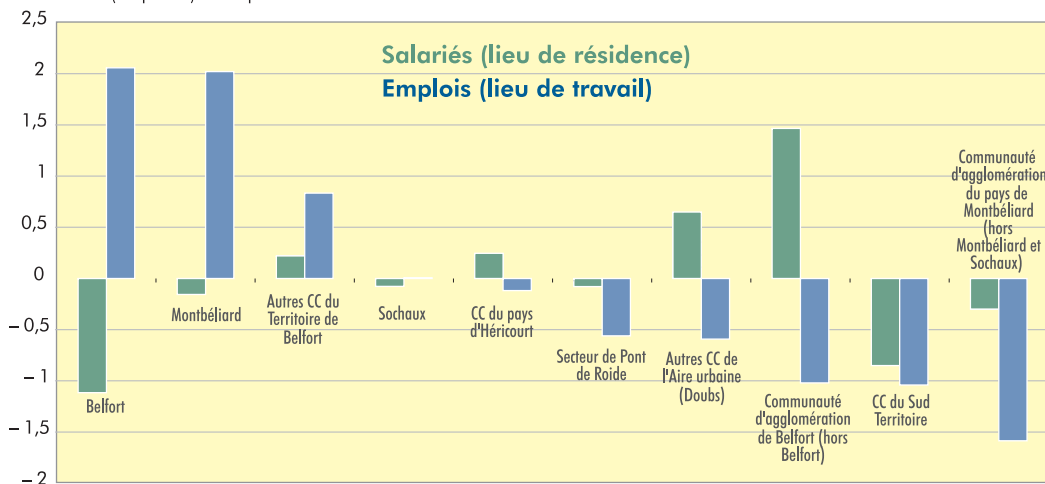
des salariés travaillant à Belfort et résidant en dehors progresse de huit points. En 2004, les flux les plus importants proviennent de la couronne périurbaine (25%) et des communautés de com-

munes avoisinantes du Territoire de Belfort (10%) ou de Haute-Saône (13%). La CC du Sud territoire se distingue, en raison de sa situation géographique excentrée et de la présence

du pôle d'emploi local de Delle : 11% de ses salariés travaillent à Belfort contre 72% en moyenne dans l'Aire urbaine. Néanmoins, depuis 1999, ce territoire perd des emplois et la mobilité vers Belfort progresse de six points. Parmi les résidents de la CC du Sud Territoire, la mobilité est cependant sous-estimée. Cette étude ne tient en effet pas compte des travailleurs frontaliers, estimés à environ 800 en 2007.

La concentration de l'emploi se poursuit

Évolution (en points) de la part des salariés au lieu de résidence et au lieu de travail entre 1999 et 2004 dans l'Aire urbaine

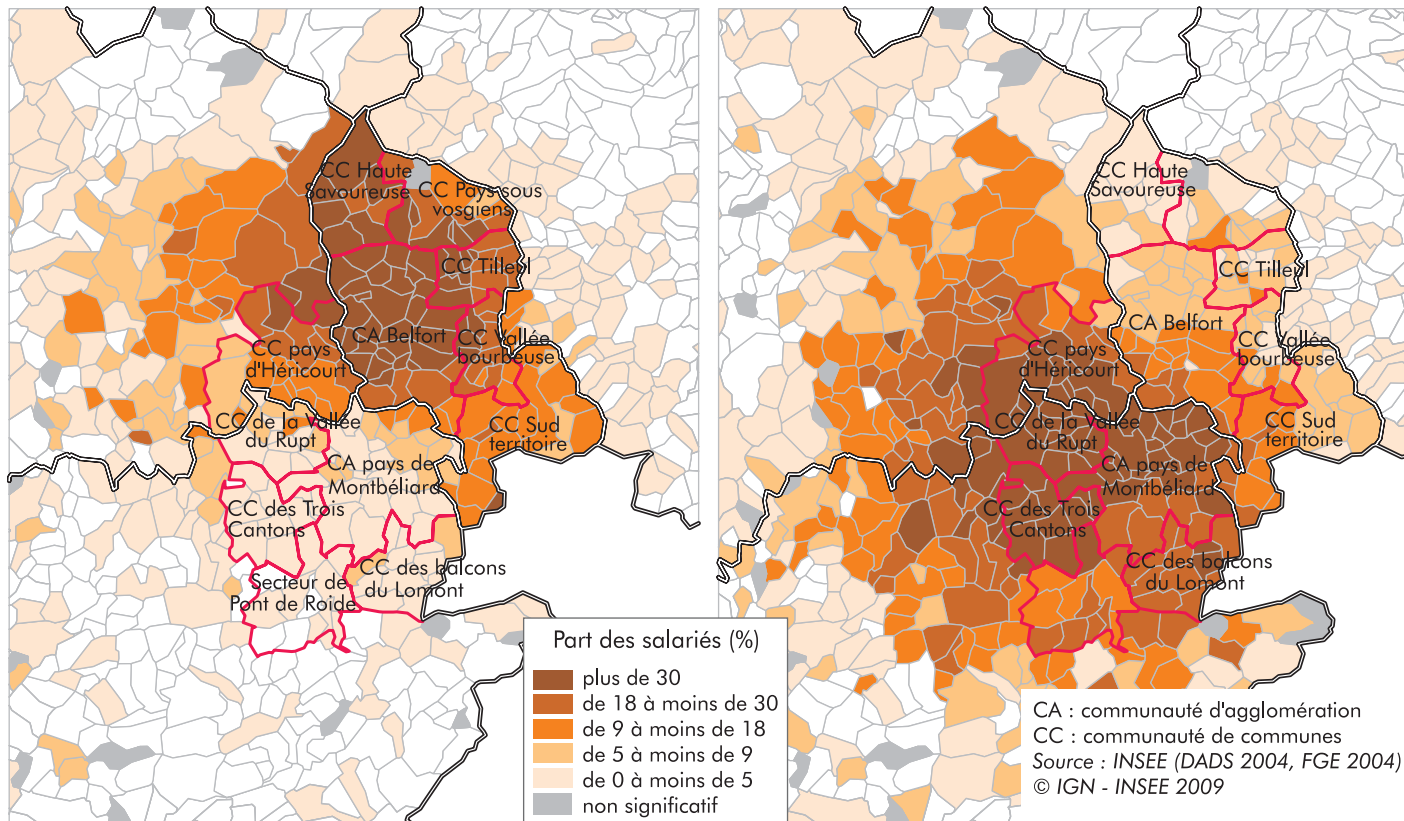


Source : INSEE (DADS 2004, recensement de la population 1999, hors fonction publique d'État)

L'aire d'attraction de Montbéliard-Sochaux plus étendue que celle de Belfort

Part des salariés travaillant à Belfort en 2004

Part des salariés travaillant à Sochaux ou Montbéliard en 2004



L'attraction de Belfort se limite aux départements du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône. La frontière avec le Doubs et le Haut-Rhin reste marquée, en raison notamment de la présence proche des pôles d'emploi de Montbéliard et Mulhouse. En 2004, 8% des salariés qui travaillent à Belfort résident dans le Doubs, essentiellement dans la partie de l'Aire urbaine située dans ce département (7%).

L'aire d'attraction de Montbéliard et Sochaux est plus étendue. Ces deux communes offrent 6 000 emplois de plus que Belfort alors que 6 000 salariés de moins y résident.

Elles restent en cela davantage des lieux d'emploi que de résidence. La présence du site de PSA à Sochaux et d'autres établissements de la filière automobile à proximité expliquent cette situation. Les flux du Territoire de Belfort vers Montbéliard et Sochaux sont ainsi plus importants que dans l'autre sens. En 2004, 13% des salariés du pôle Montbéliard-Sochaux résident dans le Territoire de Belfort. Depuis 1999, l'aire d'attraction de Montbéliard et Sochaux se resserre néanmoins sur les

Les pôles d'emploi de Sochaux et Montbéliard attirent fortement les salariés de l'ouest du Pays de l'Aire urbaine

communes situées à l'ouest de l'Aire urbaine. Contrairement à Belfort, le poids résidentiel de la première couronne autour de Montbéliard et Sochaux a diminué (- 2 points), au profit des

communes de l'ouest : la moitié des salariés résidant dans les CC des Trois Cantons et de la Vallée du Rupt travaillent à Montbéliard ou Sochaux, soit cinq points de plus qu'en 1999.

La structure de la communauté d'agglomération du

Pays de Montbéliard est multipolaire. À l'est, les communes d'Audincourt, Étupes et Valentigney offrent chacune en moyenne 4 000 emplois. Ces pôles d'emploi secondaires attirent davantage les salariés de l'est et du sud-est du Pays de l'Aire urbaine que Montbéliard et Sochaux.

Héricourt, à la fois pôle d'emploi local et vivier de salariés pour les pôles principaux

La situation géographique de la CC d'Héricourt, à mi-chemin entre les deux agglomérations montbéliardaise et belfortaine en fait un lieu

de résidence de plus en plus privilégié : 16% des salariés résidant dans la partie haut-saônoise de l'Aire urbaine travaillent à Belfort et 11% à Montbéliard. En 1999, ils étaient respectivement 14% et 8%. En revanche, en raison de la baisse des emplois sur le site de PSA, les flux vers Sochaux diminuent : 18% en 2004 contre 25% en 1999.

Avec 2 600 emplois, la commune d'Héricourt constitue un pôle d'emploi local. En dehors des résidents de la CC du Pays d'Héricourt, qui représentent la moitié des salariés employés sur la commune, un quart des arrivants viennent d'autres communes de Haute-Saône.

La moitié des navetteurs parcourt moins de neuf kilomètres

La distance parcourue par les salariés du Pays de l'Aire urbaine varie selon leur lieu de résidence. Logiquement, les trajets augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des pôles urbains de Belfort et Montbéliard-Sochaux. La moitié des salariés quittant leur commune parcourt moins de neuf kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Peu de salariés parcourent de grandes distances. Ainsi, seuls 7% demeurent à plus de 30 kilomètres de leur lieu de travail.

Les salariés de Belfort travaillent plus loin que ceux résidant dans les autres pôles d'emploi. En effet, les Belfortains navetteurs se rendent principalement vers Montbéliard-Sochaux et dans le Haut-Rhin, ce qui occasionne des distances plus importantes. En revanche, les Montbéliardais mobiles se dirigent plutôt vers les pôles d'emploi plus proches : Sochaux, Audincourt, Étupes et Valentigney.

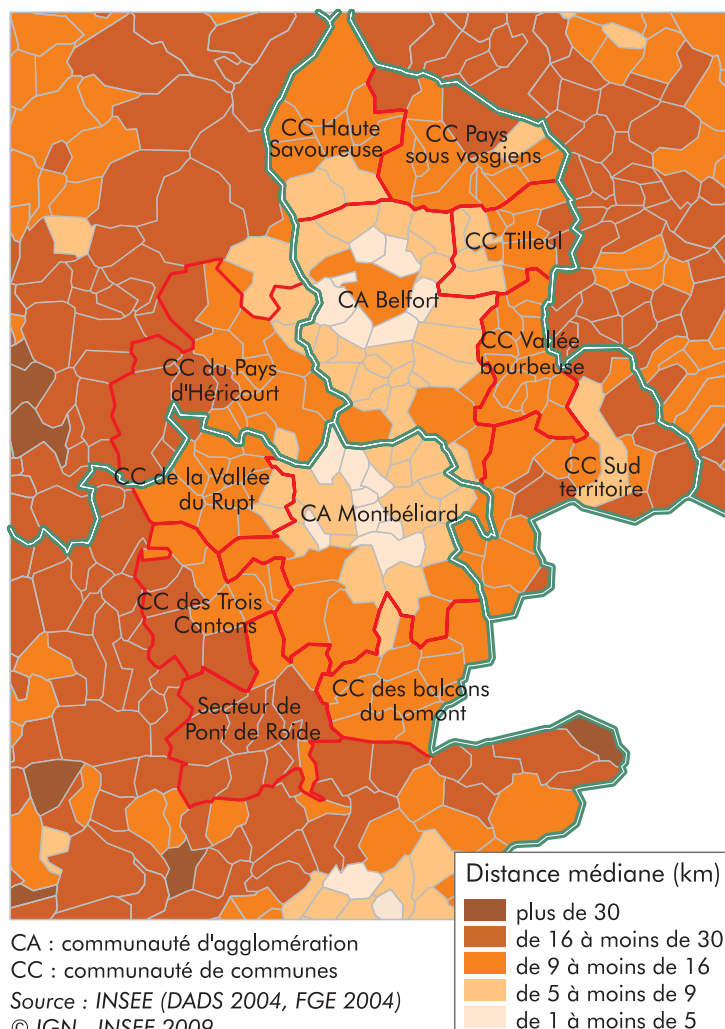
Les hommes et les ouvriers sont les plus mobiles

Les hommes sont plus mobiles que les femmes : 81% d'entre eux quittent leur commune de résidence pour se rendre au travail contre 73% des femmes. De plus, ils parcourent des distances plus importantes. La moitié des navetteuses parcourent plus de 8,5 kilomètres, contre 9,9 kilomètres pour les hommes.

La mobilité varie également selon la profession. Les ouvriers sont les plus mobiles, alors qu'en France, en général, ce sont les cadres. Les ouvriers résident moins souvent dans les pôles urbains, là où sont concentrés les emplois. Ceci est dû en grande partie à la spécificité du site de Sochaux. Un tiers des ouvriers du Pays de l'Aire urbaine sont employés à Sochaux alors que le site n'a

En s'éloignant des pôles d'emploi, les distances parcourues sont plus longues

Distance médiane au lieu de travail en km - Navetteurs dans le Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle



aucune vocation résidentielle⁽²⁾. De plus, les ouvriers du site de PSA bénéficient d'un réseau gratuit de transport facilitant leur mobilité.

Même si les cadres sont proportionnellement moins nombreux à travailler en dehors de leur commune de résidence, ceux qui se dépla-

cent parcourent des distances plus importantes. Ainsi, 15% des cadres habitent à plus de 30 km de leur lieu de travail contre 8% des ouvriers. Les emplois de cadres sont fortement concentrés sur les communes de Belfort (32%) et de Sochaux (20%), alors que les cadres résident principalement dans la couronne

²⁾ cf. LE MARRE Sylviane, *L'influence de PSA Sochaux se concentre dans le « Nord Franche-Comté »*, INSEE Franche-Comté, l'essentiel, mai 2009, n°113.

Premier état des échanges au sein de « Métropole Rhin-Rhône »(*) avant l'arrivée du TGV

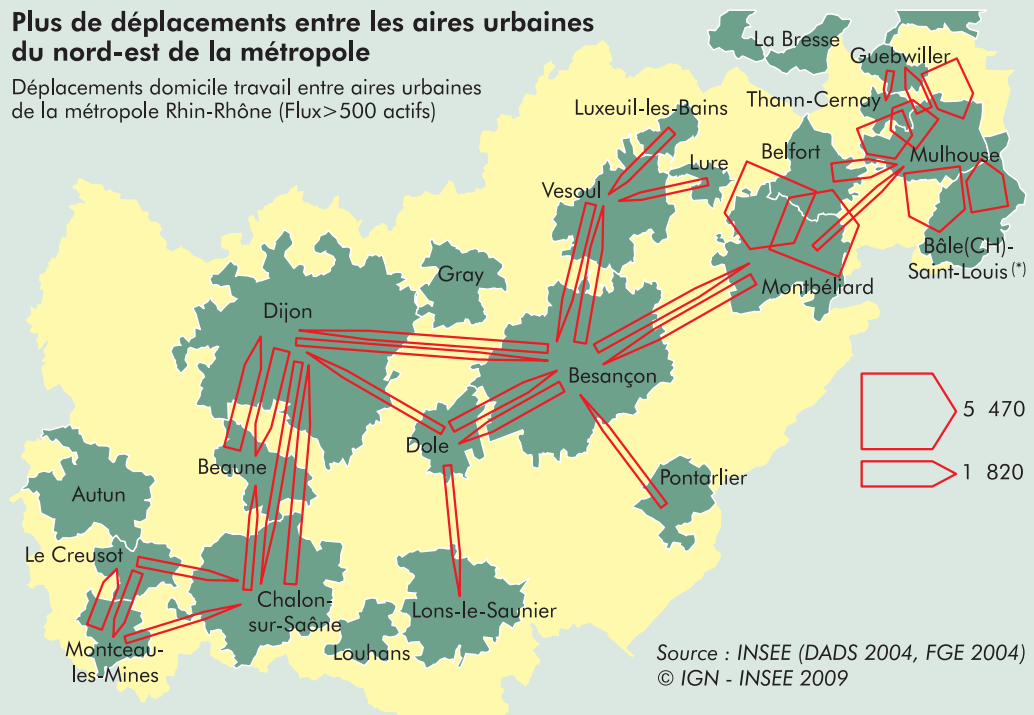
Avec l'arrivée du TGV, les échanges au sein de « Métropole Rhin-Rhône » pourraient s'intensifier. D'ores et déjà, la part des salariés quittant leur aire urbaine de résidence pour se rendre au travail a progressé de quatre points entre 1999 et 2004. Fin 2004, chaque jour, 145 000 salariés sont concernés. Ils représentent 21% des salariés résidant dans les aires urbaines de « Métropole Rhin-Rhône ». Les échanges les plus importants se font entre aires urbaines proches géographiquement. Ainsi, de nombreux déplacements sont réalisés entre les aires urbaines du nord-est du territoire. L'aire urbaine de Mulhouse attire les résidents des aires de Thann-Cernay, Guebwiller, Bâle-Saint-Louis et, dans une moindre mesure, Belfort. Les échanges sont également nombreux entre les aires urbaines de Montbéliard et Belfort.

La mise en service de la ligne LGV, prévue en 2011, établira une nouvelle proximité entre les agglomérations. Les villes seront alors séparées les unes des autres par des séquences de 20 minutes.

Au sein de ce territoire, les cadres et les salariés exerçant une profession intermédiaire sont les plus mobiles. Ils représentent 36% des salariés résidents, et 46% de ceux qui travaillent en dehors de leur aire urbaine de résidence.

Plus de déplacements entre les aires urbaines du nord-est de la métropole

Déplacements domicile travail entre aires urbaines de la métropole Rhin-Rhône (Flux > 500 actifs)



Source : INSEE (DADS 2004, FGE 2004)
© IGN - INSEE 2009

(*) Métropole Rhin-Rhône est un territoire labellisé par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires). Il s'étend sur trois régions françaises (Bourgogne, Franche-Comté, Alsace), un land allemand (Bade-Wurtemberg) et cinq cantons suisses (Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure, Neuchâtel). L'étude sur les déplacements domicile-travail porte uniquement sur la partie française de Métropole Rhin-Rhône.

Des trajets plus longs pour les cadres

Caractéristiques des navettes selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle

	Part des salariés mobiles (%)	Distance médiane (km)	Distance du 9 ^e décile (km)
Hommes	81	9,5	28,8
Femmes	73	8,5	23,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	78	10,7	47,6
Professions intermédiaires	71	10,5	36,7
Employés	67	8,5	23,6
Ouvriers	84	8,8	22,0
Ensemble	77	9,1	26,4

Source : INSEE (DADS 2004, hors fonction publique d'État)

Note de lecture : la moitié des employés parcourent plus de 8,5 km pour se rendre sur leur lieu de travail lorsqu'ils quittent leur commune de résidence et 10% d'entre eux parcourent plus de 23,6 km. Les distances infra-communales et celles de plus de 400 km ne sont pas prises en compte.

de Belfort et à Montbéliard. Ils quittent davantage l'Aire urbaine que les autres salariés. En effet 16% des cadres travaillent en dehors de l'Aire urbaine contre 7% des ouvriers ou des employés.

Les employés sont les moins mobiles. Les emplois admi-

nistratifs sont concentrés à Belfort (32%) et Montbéliard (20%), communes dans lesquelles les employés sont nombreux à résider. ■

Gaëlle DABET
Audrey MIRALTO
Véronique RIVERON

Pour comprendre ces résultats

Sources

Les données utilisées pour décrire les navettes domicile-travail proviennent de deux sources : le Fichier Général des agents de l'État (FGE) pour les agents de la fonction publique d'État et les fichiers de Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) pour les salariés du secteur privé et du public hors fonction publique d'État. Les données correspondent à la situation des salariés au 31 décembre 2004. Les flux ne concernent que les emplois situés en France. Ainsi, les salariés qui résident en France et travaillent en Suisse ne sont pas pris en compte. Les intérimaires ont également été exclus de l'étude car l'information recueillie dans les DADS ne permet pas d'étudier les navettes de cette population. En effet, le lieu de travail correspond dans ce cas à la commune dans laquelle est située l'agence d'intérim et non la commune dans laquelle l'intérimaire a effectivement travaillé.

Les précédents travaux sur les déplacements domicile-travail à un niveau géographique fin ont été réalisés à l'aide des informations issues des recensements de la population sur l'ensemble des salariés. Les résultats de la présente étude ne sont donc pas strictement comparables avec des travaux plus anciens. Des résultats du recensement de la population de 1999 sur le champ des salariés sont parfois donnés à titre indicatif. Les comparaisons sont à prendre avec précaution.

Pour mesurer les distances entre les communes en kilomètres l'outil ODOMATRIX, développé par l'Institut national de la recherche agronomique a été utilisé.

Découpage géographique

Le pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est composé de 199 communes, réparties sur trois départements : le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Les communes ont été regroupées selon leur appartenance à un EPCI (comme les communautés de communes [CC] ou d'agglomération [CA]). Les communes situées autour de Pont-de-Roide, n'appartenant à aucun EPCI, ont été regroupées sous le terme « Secteur de Pont-de-Roide ».

Pour en savoir plus

● B. BACCAÏNI, F. SÉMÉCURBE, G. THOMAS, Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation, INSEE Première, mars 2007, n°1129, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1129

● Syndicat mixte de l'Aire urbaine, Enquête ménages déplacements de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, Cahiers de la mobilité n°1 à 5, disponible sur : http://www.pays-airurbaine.com/dn_pays_smau_publications/

● S. LE MARRE, L'influence de PSA Sochaux se concentre dans le « Nord Franche-Comté », INSEE Franche-Comté, L'essentiel, mai 2009, n°113, disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=14780